

AAP LAPHIA / Soutien aux événements scientifiques

Conférences, Workshop, Écoles d'été internationales...

Le LAPHIA consacre un volet de son Appel à Projets (AAP) annuel au soutien financier d'événements scientifiques tels des conférences, des écoles d'été, etc. Ce soutien est conditionné à des critères d'éligibilités (détaillées ci-dessous) et à la validation des demandes par un comité. Les montants seront définis par le comité de sélection et ne pourront pas excéder la somme de 1 500 €.

Une attention particulière sera portée sur les cofinancements obtenus par ailleurs.

Critères d'éligibilité

Seront éligibles les ateliers, conférences et écoles d'été internationales dont **les thématiques scientifiques sont cohérentes avec celles du LAPHIA & impliquant plusieurs chercheurs du LAPHIA** (dans le comité organisateur et/ou les orateurs).

Ainsi selon le lieu d'organisation :

Si l'événement a lieu sur Bordeaux

Cofinancement possible pour l'organisation de la conférence

Objectif : Accroître l'attractivité/visibilité du site et la réputation de l'université de Bordeaux en organisant de grandes conférences internationales sur Bordeaux.

Si l'événement est organisé hors de Bordeaux

Financement possible, mais uniquement des inscriptions et/ou frais de déplacement pour quelques doctorants ou postdocs et/ou les porteurs LAPHIA

Objectif : Soutien à la mobilité des doctorants ou postdocs pour participer à des conférences ou des écoles d'été de grande renommée organisées par des chercheurs LAPHIA.